

en série transversale entre les membres postérieurs ;
bord antérieur de l'oreille plus ou moins denticulé.

. *A. Boskianus*.

II. Quatre séries complètes d'écailles aux doigts, trois aux
orteils ; trois ou quatre plaques sus-oculaires, la première rare-
ment divisée ; bord antérieur de l'oreille le plus souvent plus
ou moins denticulé.

A. Plaques ventrales en 12 à 16 séries longitudinales
droites ; écailles dorsales postérieures très grandes, imbri-
quées, fortement carénées ; 10 à 16 écailles en série trans-
versale entre les membres postérieurs ; bord externe du
quatrième orteil fortement frangé *A. Cantoris*.

B. Plaques ventrales non disposées en séries longitudi-
nales parfaitement droites ; écailles dorsales petites ;
18 écailles ou plus entre les membres postérieurs.

Écailles dorsales fortement carénées à l'arrière du
corps ; plaques ventrales en 16 séries longitudinales ;
museau obtusément pointu ; pied plus long que la tête ;
quatrième orteil fortement frangé au bord externe.

. *A. Fraseri*.

Écailles dorsales le plus souvent distinctement
carénées ; plaques ventrales en 12 à 16 (rarement 10)
séries longitudinales ; museau aigu ; pied plus long
que la tête ; quatrième orteil fortement frangé au bord
externe *A. scutellatus*.

Écailles dorsales lisses ; plaques ventrales en 14 à
18 séries longitudinales ; pied point ou à peine plus
long que la tête ; orteils faiblement denticulés

. *A. grandis* (1).

ACANTHODACTYLUS VULGARIS

Les extrêmes de cette espèce ont été décrits sous les noms de
A. vulgaris et *A. lineo-maculatus* par les auteurs de l'Érpéto-
logie générale. Ils ont été réunis depuis, mais la division de
l'espèce en deux formes basées sur un caractère unique ne
répond pas à la Nature et je crois devoir en distinguer six, dont
la détermination n'offrira que rarement, je pense, de difficultés.

I. Écailles du milieu du corps lisses ou faiblement carénées

(1) Le géant du genre, atteignant une longueur de 103 mm. sans la queue.

ou, si fortement carénées, convexes et juxtaposées ; jeune à queue rouge.

Sous-oculaire ne bordant pas la bouche (1) ou la bordant très étroitement ; suture entre les plaques nasales $\frac{1}{3}$ à $\frac{1}{2}$ de la longueur de la frontonasale.

. *Forma typica*. — Europe.

Sous-oculaire bordant largement la bouche ; suture entre les nasales rarement plus de $\frac{1}{3}$ de la longueur de la frontonasale . . . Var. *Belli* Gray. — Algérie.

Sous-oculaire séparée de la bouche par une petite plaque détachée ; suture entre les nasales $\frac{1}{4}$ de la longueur de la frontonasale . . . Var. *atlantica*, n. n.

Atlas du Maroc.

II. Ecailles du milieu du corps rhomboïdales, subimbriquées, plates, à carène vive.

Sous-oculaire bordant la bouche (2) ; jeune à queue rouge Var. *mauritanica* Doum. — Algérie et N.-E. du Maroc.

Sous-oculaire ne bordant pas la bouche ; préfrontales en contact sur la ligne médiane ; jeune à queue bleue.. Var. *Blanci* Doum. — Tunis.

Sous-oculaire bordant rarement la bouche ; préfrontales souvent séparées par une ou deux petites plaques ; frontonasale souvent divisée en deux ; jeune à queue rouge.. . . . Var. *lineo-maculatus*

D. et B. — Maroc.

PELLEGRIN (3) a indiqué l'*A. vulgaris* de Zinder et Dungass, Soudan français. Il serait intéressant de réexaminer ces exemplaires et de les comparer à l'*A. Boueti*, si voisin de la var. *lineo-maculatus*, mais chez lequel la décomposition des plaques sus-céphaliques est poussée beaucoup plus loin.

ACANTHODACTYLUS SAVIGNYI

Cette espèce repose sur la belle figure publiée dans la Zoologie de l'Expédition d'Égypte, figure suffisamment explicite pour me permettre de repousser l'identification avec l'*A. par-*

(1) 24 cas sur 40 (20 spécimens examinés). — C'est donc à tort que cette condition a été considérée par plusieurs auteurs comme l'exception chez l'Acanthodactyle d'Espagne et de Portugal.

(2) Une seule exception sur un grand nombre d'individus, d'après DOUMERGUE, Essai sur la Faune erpétologique de l'Oranie, 1901.

(3) *Bull. Mus. Paris*, 1909, p. 413.